



Asbl RAPACODIBU

NON-VIOLENCE  
XXI



**ATELIER SUR L'EDUCATION A LA PAIX ET A LA NON-VIOLENCE DES EX-COMBATTANTS AVANT, PENDANT ET APRES LES ELECTIONS DE 2015 AU BURUNDI.**

**-RAPPORT D'ATELIER-**

*Par:*  
**Emmanuel NGENDAKUMANA, Facilitateur**

**Bujumbura, Novembre 2014**

## Sigles et Abréviations

<b>CDS</b>	: Corps de Défense et de Sécurité
<b>DGAC</b>	: Direction Générale des Anciens Combattants
<b>FDN</b>	: Force de Défense Nationale
<b>MDNAC</b>	: Ministère de Défense Nationale et des Anciens Combattants
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PNB</b>	: Police Nationale du Burundi
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>RAPACODIBU</b>	: Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi
<b>RPP</b>	: Réflexion pour la Pratique de la Paix
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement

## Table des matières

Sigles et Abréviations .....	i
0. INTRODUCTION.....	1
1. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE .....	2
1.1. Activités préliminaires.....	2
❖ Ouverture de l'atelier.....	2
❖ Présentation du programme .....	2
❖ Règles de conduite.....	3
1.2. Synthèse des grandes lignes des échanges .....	3
❖ De l'origine de la violence et de la perturbation de la paix en période électorale .....	3
❖ Du rôle du genre dans l'éducation à la paix et à la non-violence.....	4
❖ Des leçons apprises, défis et solutions dans la gestion des conflits électoraux.....	4
❖ Du Cadre légal des élections de 2015 et du Code de conduite des ex-combattants ....	4
1.3. Résultats : Au niveau de la participation .....	6
2. PRINCIPAUX DEFIS AUX ELECTIONS .....	7
3. SYNTHESE DES LECONS APPRISES .....	7
4. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS .....	7
5. CONCLUSION GENERALE .....	8
6. CLOTURE DE L'ATELIER.....	8
ANNEXES.....	9
1. PROGRAMME DES ACTIVITES (à titre indicatif) .....	9
2. LISTE DES PARTICIPANTS .....	10
3. CODE DE CONDUITE DES EX-COMBATTANTS ADOPTE ET VALIDE.....	14

## 0. INTRODUCTION

Dans toute société démocratique, la période électorale constitue un moment fort de surchauffe propice à des conflits éventuels liés aux fraudes électorales. Les acteurs électoraux mettent en place un Cadre légal de gestion des élections et renforcent leurs coalitions : la mouvance et l'opposition. Ces d'acteurs, tout comme la société civile, s'entendent souvent, entre eux, sur un code de conduite ou une feuille de route, en complément à ce cadre, engageant leur moral et comportement en cette période cruciale.

Au Burundi, le Cadre normatif sur les élections garantit le droit de s'exprimer librement à travers les votes dans le respect de « l'ordre public » pour tous et par tous. Le Burundi a choisi, à cet effet, la voie démocratique d'« un homme, une voix ». A ce titre, les véritables élections démocratiques ont eu lieu les premières en 1993, les secondes en 2005 et les récentes en 2010. Cet atout doit être sauvegardé et renforcé par toutes les parties prenantes pour les élections de 2015. Les ex-combattants ont un grand rôle à jouer pour la sécurité et la gestion des contentieux.

Face à cet état de fait et dans une approche concertée, l'Association « Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi », « RAPACODIBU » en sigle, en collaboration avec le Ministère ayant la défense nationale et les anciens combattants dans ses attributions (MDNAC) et grâce à l'appui financier de l'ONG « Non-violence XXI », a organisé un **Atelier sur l'éducation à la paix et à la non-violence des ex-combattants avant, pendant et après les élections de 2015 au Burundi** à l'intention des parties prenantes aux élections dans le but de présenter et clarifier le rôle et les responsabilités des ex-combattants et leur permettre de prendre des engagements travers un code de conduite pour des élections apaisées de 2015. Ledit atelier a lieu le 11 novembre 2014 au Centre communautaire de Bujumbura.

Participaient à cet atelier les représentants des organisations de la société civile (OSC), des organisations des ex-combattants et des médias pour leur rôle dans l'observation, le monitoring et la gestion des contentieux, les représentants des Partis politiques et mouvements des jeunes affiliés pour leur rôle dans la gestion des élections et les représentants de l'administration (MDNAC, Présidence, ..) pour leur rôle dans l'encadrement des ex-combattants et la sécurisation des élections.

Les objectifs poursuivis étaient de : (i) promouvoir une culture de paix et de la non-violence dans la population burundaise afin d'avoir des élections libres, apaisées et transparentes et inclusives de 2015 ; (ii) contribuer au changement des comportements pour arrêter les violences dans les milieux des jeunes des différents partis politiques agréés par l'organisation des activités visant l'éducation citoyenne.

A la fin de l'atelier, des résultats ont été atteints, notamment : (i) une compréhension partagée des rôles et responsabilités des ex-combattants est assurée ; (ii) un code de conduite des ex-combattants est adopté pour les élections de 2015 et (iii) une formulation des recommandations est réelle pour des élections libres, apaisées et transparentes et inclusives de 2015.

## 1. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

### 1.1. Activités préliminaires

#### ❖ Ouverture de l'atelier

Les travaux ont débuté par un mot de circonstance du Représentant légal du RAPACODIBU suivi du discours d'ouverture du Directeur Général des Anciens Combattants (DGAC), Représentant du MDNAC.



*A l'occasion de l'atelier, de gauche à droite: le Facilitateur, le Représentant du MDNAC (Directeur Général des Anciens Combattants) et le Représentant légal de RAPACODIBU*

A travers leurs allocutions, les participants ont appris que l'activité se réalisait dans l'optique d'accompagner les ex-combattants pendant tout le processus électoral, prévenir les affrontements qui résulteraient de la divergence de leurs idéologies.

C'était le moment de rappeler la délicatesse des élections surtout qu'elles constituent un moment propice aux conflits alors que plusieurs personnes sont affectées par les conflits. La perturbation de la paix et les actions violentes sont des fléaux mondiaux qui freinent le développement.

Un appel a été lancé aux participants d'adopter des stratégies pour l'éducation à la paix, la non-violence dans la période d'avant, pendant et après les élections de 2015, d'amender le code de conduite devant régir les ex-combattants et de proposer des recommandations visant l'amélioration des relations fonctionnelles entre acteurs électoraux.



#### ❖ Présentation du programme

Après l'ouverture officielle, le Facilitateur devait introduire et faire valider l'agenda des activités avant de rappeler les principales règles de jeu avant le déroulement proprement dit de l'activité.

L'animation de l'atelier était axée sur les Thématiques ci-après:

- 1) *Origine de la violence et la perturbation de la paix en période électorale au Burundi ;*
- 2) *Rôle du genre dans l'éducation à la paix et à la non-Violence dans le système électoral au Burundi ;*
- 3) *Leçons apprises, défis et solutions dans la gestion des conflits électoraux ;*
- 4) *Cadre légal des élections de 2015 et Code de conduite des ex-combattants;*

#### ❖ Règles de conduite

Quelques règles du jeu ont été adoptées par les participants. Il s'agit entre autres de :

- 1) Une seule personne s'exprime à la fois ;
- 2) S'écouter les uns les autres sans s'interrompre ;
- 3) Etre précis et concis dans les interventions ;
- 4) Ne pas personnaliser les débats ;
- 5) Respecter les opinions des autres intervenants ;
- 6) Mettre le téléphone sur vibreur.

### 1.2. Synthèse des grandes lignes des échanges

L'atelier a été pensé de manière didactique afin que chaque Thématique intéresse tout moment du processus électoral : avant, pendant et après.

#### ❖ De l'origine de la violence et de la perturbation de la paix en période électorale

Cette Thématique a été développée par un Expert Analyste des communautés. Dans le développement de la Thématique, l'orateur est parti des concepts qui résument les situations, en l'occurrence la réflexion pour la pratique de la paix (RPP), la rumeur, les illusions, la peur, la violence, la paix, la passivité, ...

Le Burundi a choisi sa gouvernance politique de la démocratie-style « un homme-une voix ». La violence trouva malheureusement origine dans l'instabilité de ce style. Après que la démocratie ait été assassinée dans les années 65 pour ressusciter en 1993, mourir trois mois après et ressusciter en 2005, la majorité des ex-combattants avaient joué un rôle important par la voie de la violence légitime.

Aujourd'hui, ces derniers sont appelés cette fois-ci à être des combattants pour la paix acquise, à travers «**URUGAMBA RW'AMAHORO**», en vue de sa préservation en cette période électorale c.-à-d. **l'édification de la paix par la voie non-violente** (dialogue, arbitrage, médiation). C'est en cette période cruciale de la veille des élections que les ex-combattants doivent éviter d'être instrumentalisés et faire fi à la logique politicienne de boycott électoral et de refus des résultats des urnes, origine de la perturbation de la paix. Ils sont appelés, à cet effet, à privilégier la cohabitation et l'agir actif sans violence pour endiguer le mal dans les communautés en vue des élections apaisées et une société réconciliée avec le passé.



### ❖ Du rôle du genre dans l'éducation à la paix et à la non-violence

Le Conférencier, Expert en genre, a fait savoir aux participants que le genre est acquis, transversal et fait sous-entendre plusieurs notions notamment l'égalité/équité, le rôle, le sexe, l'accès au pouvoir de décision/économie, la notion de participation, de contrôle et de culture.

Les participants ont bien compris que les systèmes électoraux, tout comme les programmes des Partis politiques doivent être conçus en faveur de la paix et la non-violence et préciser clairement la place de la femme de façon à lui permettre d'être actrice.

A ce titre, le système électoral burundais réserve un minimum de 30% de femmes dans les élections communales avec listes bloquées et dans les parlementaires avec liste bloquée et possibilité de cooptation au moment où la composition du Bureau communal doit tenir compte des équilibres ethnique et genre.

### ❖ Des leçons apprises, défis et solutions dans la gestion des conflits électoraux

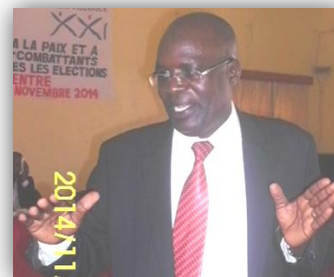
Au cours de son exposé et lors des échanges, le Consultant a fait savoir aux participants l'expérience de la société civile dans la gestion des conflits électoraux.

C'était également l'occasion de prendre connaissance du rôle que la Société civile est appelée à jouer dans le processus électoral. Il y a lieu de citer entre autres **(i)** la mobilisation des candidats électeurs avant les élections, **(ii)** l'encadrement non partisan et la vigilance des fraudes pendant les élections, **(iii)** l'arbitrage des partis politiques en compétition et l'éducation civique en vue de la gestion des contentieux après les élections.

S'agissant des leçons apprises, des défis et des pistes de solutions alternatives aux contentieux électoraux, il a été relevé les points ci-après : mise en place des Groupes d'observateurs indépendants et des coalitions depuis les élections de 1993, la protection et maintien de la paix, la dissuasion dans des endroits stratégiques pour intimidation des concurrents tout au long du processus pour les leçons apprises; les contestations des résultats comme défis ; le renforcement des capacités des Partis politiques à mieux conquérir le pouvoir en formant des coalitions, adoption d'un code de conduite des parties prenantes, mise en place des programmes d'éducation à la paix et à la non tolérance, mise en place des programmes d'éducation civique et formations patriotiques comme pistes de solutions, pour ne citer que ceux-là.

### ❖ Du Cadre légal des élections de 2015 et du Code de conduite des ex-combattants

Le conférencier, qui a exposé sur la Thématique ci-dessus, est revenu sur quelques éléments du Code électoral du 3 Juin 2014 et la CONSTITUTION de la République du Burundi du 18 Mars 2005.



Les interventions ont porté beaucoup plus sur les droits et obligations des citoyens avant les élections, lors des opérations de vote et de dépouillement, lors des recours et après les élections. Ceci a rendu aisé les échanges lors de l'amendement du Code de conduite des ex-combattants avant, pendant et après les élections.

La sécurisation des élections et la gestion des contentieux électoraux incombent à tout un chacun. A cet effet, le déploiement des Forces de l'ordre et de sécurité publique (la Police Nationale du Burundi « PNB »), les Forces de défense (les Forces de Défense Nationale « FDN ») et les Agents de renseignement (le Service National de Renseignement « SNR »), a déjà commencé, a mentionné le Représentant du MDNAC. Les ex-combattants sont interpellés à ce sujet.

Il est à noter que le code électoral prévoit l'ordre des élections suivant : 1° les élections des Députés et des Conseils communaux ont lieu le même jour ; 2° les élections présidentielles ; 3° les élections des Sénateurs ; 4° les élections des membres des Conseils de collines et de quartiers.

Au chapitre d'amendement du Code des ex-combattants, des engagements ont été adoptés par les participants sous forme de règles de conduite devant les régir pendant le processus électoral (voir Annexe 3).



### 1.3. Résultats : Au niveau de la participation

Les images ci-dessous permettent d'avoir une ambiance panoramique de l'intérêt et de la participation effective des invités au cours des échanges. En effet, les participants ont exprimé leur satisfaction et ont formulé des recommandations.



## 2. PRINCIPAUX DEFIS AUX ELECTIONS

**A**u cours des échanges, les participants à l'atelier ont relevé les défis majeurs ci-après en matière des élections au Burundi :

- 1) Amélioration de l'efficacité des relations fonctionnelles entre les acteurs électoraux ;
- 2) Encouragement à rendre compte et à restituer auprès des communautés ;
- 3) Augmentation du niveau de formation/alphabétisation et réduction des moyens attractifs à caractère propagandiste ;
- 4) Réduction des délais dans l'évaluation des politiques.

## 3. SYNTHÈSE DES LEÇONS APPRIS

**A** l'issue des débats et de la participation, il y a lieu de tirer quelques leçons. A titre illustratif :

- 1) La rumeur profite à l'opposant et engendre la peur dans la population. Elle apparaît souvent à l'approche des élections ;
- 2) Aucun citoyen ne devrait connaître la valeur de la paix et de la réconciliation plus qu'un ancien combattant ;
- 3) La violence contre la violence est une des pistes qui conduisent à la paix.

## 4. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

**L**es échanges ont été émaillés de recommandations. Elles ont été formulées en vue de contribuer à assainir le climat de compréhension entre les parties prenantes aux élections et donner la place aux ex-combattants.

### A. RECOMMANDATIONS AU MDNAC

- 1) *Accompagner le RAPACODIBU dans les activités de partage et d'appropriation du Code de conduite des ex-combattants à travers tout le pays avant les élections de 2015;*
- 2) *Mobiliser les ex-combattants et les encadrer durant tout le processus électoral.*

### B. RECOMMANDATIONS AUX PARTIS POLITIQUES

- 1) *Mobiliser et encadrer les jeunes des Mouvements affiliés à leurs partis à adhérer au processus électoral dans un climat dépourvu d'intimidation, illusions, rumeur, peur, non-violence, boycott et refus du verdict des urnes pour des élections apaisées, libres, inclusives et transparentes de 2015 ;*
- 2) *Renforcer la collaboration, communication et compréhension entre les parties prenantes aux élections pour des relations fonctionnelles et une bonne gouvernance durables.*

### C. RECOMMANDATIONS AUX ORGANISATIONS DES EX-COMBATTANTS

- 1) *Dénoncer immédiatement toute tentative de violence ou de torture liée à la détention illégale des armes pendant tout le processus électoral, et surtout pendant le déplacement des urnes en vue du comptage des voix, et ce pour faire échec à toute tentative de détournement des résultats électoraux ;*
- 2) *Sensibiliser les ex-combattants en âge de voter pour qu'ils participent au vote, et aussi pour que ceux qui veulent se faire élire le fassent parce que c'est leur droit.*

## D. RECOMMANDATIONS AUX ONG et PTF

- 1) *Soutenir financièrement les activités de sensibilisation et éducation de toutes les couches de la population à la remise volontaire des armes détenues illégalement avant la période électorale de 2015 ;*
- 2) *Appuyer les activités de vulgarisation et d'appropriation du Code de conduite des ex-combattants au niveau de la base avant les élections de 2015 ;*
- 3) *Appuyer l'extension des activités d'éducation à la paix et à la non-violence à l'endroit des ex-combattants des autres provinces durant tout le processus électoral.*

## 5. CONCLUSION GENERALE

**A**ux termes des échanges menés autour des Thématiques de l'atelier, les participants se sont engagés à œuvrer pour un processus électoral libre, équitable, crédible et légitime dépourvu d'intimidation et de violence.

En fin de compte, les parties prenantes aux élections de 2015 doivent constamment se concerter et adopter des stratégies propres à renforcer des relations fonctionnelles pour développer la collaboration effective et la gestion commune des contentieux électoraux pour une paix durable.

## 6. CLOTURE DE L'ATELIER

La clôture de l'atelier a été marquée par trois moments forts à savoir :

- (i) la lecture de la synthèse de l'activité par le Facilitateur, qui reprend les Thématiques qui ont agrémenté l'activité et les résultats issus des échanges;
- (ii) le discours de remerciement du Représentant légal de l'association RAPACODIBU à l'endroit du Facilitateur pour avoir bien conduit les échanges d'une façon participative, à l'ONG «NON-VIOLENCE XXI» pour son soutien financier, au Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC) pour le partenariat et pour avoir rehaussé de sa présence et participé activement et effectivement à l'activité par le biais du Directeur Général des Anciens Combattants. Celui-ci, quant à lui, a félicité l'association RAPACODIBU pour avoir pensé à élaborer un Code de conduite devant guider le comportement des ex-combattants pendant le processus électoral et l'a invité à le partager et le communiquer aux autres organisations des ex-combattants qui étaient empêchées et à la communauté pour s'en approprier ;
- (iii) la remise des Certificats de participation aux groupes cibles qui avaient répondu et participé aux assises de l'atelier.



L'atelier s'est donc terminé dans un climat de très bonne ambiance à la satisfaction de tous les acteurs aux élections de 2015 ainsi invités.

## ANNEXES

### 1. PROGRAMME DES ACTIVITES (à titre indicatif)

Horaire	Activités	Objectif de l'activité	Responsable
7:30-7:45	Enregistrement des participants		Protocole
7:45- 8:20	Mot de bienvenue		Représentant Légal du RAPACODIBU
8:20-8:50	Discours d'ouverture officielle de l'atelier		Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants «MDNAC»
8:50-9:20	Introduction sur le Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi « RAPACODIBU » et ses objectifs	Meilleure compréhension des objectifs et activités de la "RAPACODIBU"	Représentant Légal du RAPACODIBU
9:20-10:20	Origine de la violence et la perturbation de la paix dans la période des élections au Burundi	Meilleure compréhension sur l'origine de la violence et la perturbation de la paix dans la période des élections au Burundi	Père Désiré YAMUREMYE /Chercheur Indépendant
10:20-10:30	Expériences des ex combattants du Burundi dans la lutte contre la violence armée , la consolidation de la paix ,et la gestion des contentieux électoraux au Burundi	Meilleure compréhension Expériences des ex combattants du Burundi dans la lutte contre la violence, la consolidation de la paix ,et la gestion des contentieux électoraux au Burundi	Représentant Légal RAPACODIBU
10:30-10:40	<b>Prise de photo de famille+pause -café</b>		<b>Protocole+logistique</b>
10:40-11:00	Expériences du Burundi en matière de programmes de l'éducation civique et électorale Expériences sur la participation communautaire ou de la société civile dans la gestion des contentieux électoraux, leçons apprises, défis et solutions	Expériences partagées sur l'implication de la société civile dans le programme national de lutte contre les conflits électoraux, notamment en matière de conception, planification, mise en œuvre et suivi.	Fabien HAVYARIMANA /Consultant
11 :00-11 :30	Le rôle du genre dans l'éducation à la paix et à la non-violence dans le système électoral au Burundi	Meilleure compréhension sur le rôle du genre dans l'éducation à la paix et à la non-violence dans le système électoral au Burundi	Gaspard NTIRAMPEBA /Consultant

<b>Horaire</b>	<b>Activités</b>	<b>Objectif de l'activité</b>	<b>Responsable</b>
<b>11 :30-12 :00</b>	Travaux de groupe	Meilleure compréhension	Facilitateur
<b>12 :00-12 :30</b>	Restitution des travaux de groupe Commentaires et discussions	Meilleure compréhension	Facilitateur
<b>12 :30-13 :00</b>	Expériences du Burundi dans le processus de dialogue national et, de la gestion des conflits, la consolidation de la paix dans toutes les couches sociales aux échéances électorales au Burundi	Bonne compréhension des différents types de participation communautaire ou de la société civile dans les processus dialogue national, la gestion des conflits, la consolidation de la paix dans toutes les couches sociales aux échéances électorales au Burundi	Ombudsman de la République du Burundi
<b>13 :00-14 :00</b>	<b>PAUSE- DEJEUNER</b>		<b>Logistique</b>
<b>14 :00-15 :00</b>	Revue des lois, documents et de la politique nationale dans le système électoral au Burundi, amendement et validation d'un projet du code de conduite des ex combattants, avant, pendant et après les élections 2015 dans le but de consolider la paix et promouvoir la culture de la non-violence au Burundi avant, pendant et après les élections de 2015	Meilleure compréhension du contenu du code de conduite des ex combattants pour consolider la paix et promouvoir la culture de la non-violence au Burundi aux échéances électorales de 2015	SINABWITEYE Joseph /Consultant
<b>15 :00-15 :30</b>	Travaux en groupe	Meilleur compréhension	Facilitateur
<b>15 :30-16 :00</b>	Restitution des travaux en groupe et recommandations	Meilleure compréhension	Facilitateur
<b>16 :00-16 :30</b>	Produire un rapport validé par toutes les parties prenantes nationales et afin de leur distribuer ce dernier.	Compréhension approfondie du rapport	Rapporteur

## 2. LISTE DES PARTICIPANTS

<b>N°</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Organisation /Institut représenté</b>	<b>Statut</b>	<b>Fonction</b>	<b>Contact (Email, Tel)</b>
<b>01</b>	Hon. NDUWUBURUNDI Félicien	Conseil National de la Défense de la Démocratie-Force de la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD)	Parti politique	Député	71314581 ; <a href="mailto:fenduw@yahoo.fr">fenduw@yahoo.fr</a>
<b>02</b>	Col. NSHIMIRIMANA	Présidence de la République du		Conseiller principal	79905993 ; <a href="mailto:jonasnshimirimana@gmsil">jonasnshimirimana@gmsil</a>

	Jonas	Burundi			<a href="#">.com</a>
03	MAZAMBI K. Bienvenue	Action on Armed Violence (AOAV)	ONG	stagiaire	71984707 ; <a href="mailto:nkakutu@yahoo.fr">nkakutu@yahoo.fr</a>
04	BIKORIRWA Rémy	Front de la défense de la Démocratie (SAHWANYA FRODEBU)	Parti Politique	Secrétaire exécutif	79664435 ; <a href="mailto:rbikorwa2013@gmail.com">rbikorwa2013@gmail.com</a>
05	NYANDOBA olivier	Association ASAMEBA	Association sans But Lucratif	Coordinateur/t echnicien	79570594 ; <a href="mailto:nyandolivier@yahoo.fr">nyandolivier@yahoo.fr</a>
06	BIGIRMANA Générose	ENDREREYA Famly	Association sans But Lucratif	Chef d'antenne Mairie Bujumbura	79969426
07	NYABENDA Pasteur	Ministère de l'intérieur	-	Conseiller	79527934/ 77527934 ; <a href="mailto:patseurnyabenda@yahoo.fr">patseurnyabenda@yahoo.fr</a>
08	CIMPAYE Jean Dieudonné	UPD-ZIGAMIBANGA	Parti politique	Secrétaire exécutif	79887944 ; <a href="mailto:upzigamibanga12@g.mail.bi">upzigamibanga12@g.mail.bi</a>
09	MPUNDU Dernel	Conseil National de la Défense de la Démocratie (CNDD)	Parti politique	Membre du comité de la JPD/CNDD	79767552 ; <a href="mailto:fderne@yahoo.fr">fderne@yahoo.fr</a>
10	NIJIMBERE Paul	Cercle d'écoute, de la réintégration et développements économique et social (CERDES)	Association sans But Lucratif	Charge de la cohésion sociale	79364132 ; <a href="mailto:cerdesbdi@yahoo.fr">cerdesbdi@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:nijipasc@yahoo.fr">nijipasc@yahoo.fr</a>
12	SAVYIMANA Etienne	Mouvement des jeunes patriotique « MSP »	Parti politique	Membre du bureau politique	71292237
13	NSENGIYUMVA Emmanuel	IMURIKIRAKURI (Jeune du Parti UPD -ZIGAMIBANGA)	Parti politique	Président Marie	79582942 ; <a href="mailto:nsegama2001@yahoo.fr">nsegama2001@yahoo.fr</a>
14	MANIRAKOZE Edouard	Réseau d'actions paisibles des anciens combattants pour le développement intégré de tous au	Association sans but lucratif	Coordinateur/ enseignant	79302518 ; <a href="mailto:edouarmanirakoze@yahoo.com">edouarmanirakoze@yahoo.com</a>

		Burundi (RAPACODIBU ANTENE Mairie)			
15	BIGIMNANA Justin	Association des Anciens Combattants de Kamenge pour Développement et de la lutte contre la Pauvreté (AECKDP)	Association sans but lucratif	Représentant légal	75452595
16	NZOHABONAYO Jean Paul	Association URUKUNDO	Association sans but lucratif	Secrétaire	79432485
17	NDUWAYO Anicet	Radio Salama	Asbl	Journaliste	79942417
18	TUYISENGE Rosalie	Ministère de l'éducation National (DPE-MARIE)	tuyirosa@g mail.com	Secrétaire	79333723
19	BIMENYIAMNA DAMIEN	City Security Service -RUKANGANTARE	Représenta nt		79594551
20	KAKIZIMANA EGIDE	National Civilian Corps volunteers Association (NCCVA)	Asbl		71991937 ; <a href="mailto:nccvaburundi@gmail.com">nccvaburundi@gmail.com</a>
21	YENGAYENGE Nadège	Action on armed violence (AOAV)	NGO	Coordinatrice du projet	79966813 ; <a href="mailto:nyengayenge@aoav.org.uk">nyengayenge@aoav.org.uk</a>
22	Jean NTAKIRUTIMANA	BFOLM	Confession religieuse	Pasteur	71137763
23	Abrahan NDAYIKENGURU KIYE	BFOLM	Confession religieuse	Rév. Pasteur	79058793 ; <a href="mailto:cicburundi@gmail.com">cicburundi@gmail.com</a>
24	NENGIYUMVA Jn Claude	Radio Scolaire Nderegakura		journaliste	79758249 ; <a href="mailto:ic.nsenyumva@yahoo.com">ic.nsenyumva@yahoo.com</a>
25	BIZIMANA JOSEPH	Radiotélévision Salama		Journaliste	79 907 373 ; <a href="mailto:joseph.bizimana@ymail.com">joseph.bizimana@ymail.com</a>
26	HASHAZIMANA Léonie	Association des jeunes pour la non- violence active (AJNA)	Asbl	membre	79203701
27	KABERA JEAN DAVID	RTNB			

28	EMILLIENE NDUWUMUKIZA	RTNB			
29	ANACLET KAKIZIAMANA	RTNB			
30	FESTUS NIYUKURI	EGLISE AMOUR DE DIEU DU BURUNDI (EADB)			71320021
31	NIKURIYO JEROME	Commission Nationale permanente de Lutte Contre La Prolifération des Armes Légères et de Petit calibre (CNAP)			79968822 ; <a href="mailto:ndkus10@yahoo.fr">ndkus10@yahoo.fr</a>
32	HASHAZINAYANA JEAN MARIE VIANNY	FRONT NATIONAL DE LIBERATION (FNL)	PARTI POLITIQUE	Porte parole	79701136 ; <a href="mailto:hasaavianny@yahoo.fr">hasaavianny@yahoo.fr</a>
33	NDAYIRUKIYE WILLIAM	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE (MSDNDPG)		Directeur du programme de la réintégration	77188515 ; <a href="mailto:maniwill2@gmail.com">maniwill2@gmail.com</a>
34	SHIMIRIMANA Benoit	Association pour le désarmement, la paix et le développement (ADPD)	asbl	Représentant légal	79393306 ; <a href="mailto:assoadpd@yahoo.fr">assoadpd@yahoo.fr</a>
35	SABUZI Siméon	RAPACODIBU	Asbl	Membre et Rapporteur	79 638 336 ; <a href="mailto:sabuzisimeon@gmail.com">sabuzisimeon@gmail.com</a>
36	NIYONGABO Pascal			Membre et Chef Protocole	79 313 165 ; <a href="mailto:nibopal2010@yahoo.fr">nibopal2010@yahoo.fr</a>
37	KAMPIMBARE Nadine			Membre et Chef Comptable	79 569 9338 ; <a href="mailto:dinek2000@gmail.com">dinek2000@gmail.com</a>
38	NDIKUMANA Eliane			Membre	79 770 106
39	SINZOBATOHANA Agricole			Membre	71 548 227 ; <a href="mailto:sinzagri1984@gmail.com">sinzagri1984@gmail.com</a>
40	NTIHEMUKA Eric			Membre et Cameraman	79 958 525 ; <a href="mailto:ntihemukaeric@yahoo.fr">ntihemukaeric@yahoo.fr</a>



### 3. CODE DE CONDUITE DES EX-COMBATTANTS ADOPTE ET VALIDE



**Ministère de la Défense  
Nationale et des Anciens  
Combattants**

#### **CODE DE CONDUITE DES EX-COMBATTANTS, AVANT, PENDANT ET APRES LES ELECTIONS DE 2015**

*Considérant la prochaine tenue des élections générales en 2015 au Burundi,*

*LES EX-COMBATTANT(E)S S'ENGAGENT A RESPECTER LES PRINCIPES SUIVANTS, PENDANT LA PERIODE PRE-ELECTORALE, ELECTORALE ET POST-ELECTORALE:*

##### **Article 1**

Se donner corps et âme pour appuyer le gouvernement du Burundi et toutes les autres parties prenantes aux élections de 2015, y compris les organisations de la société civile, en vue d'œuvrer tous ensemble à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes, inclusives et paisibles.

##### **Article 2**

Veiller au respect de l'intégrité de la population et de ses biens pendant tout le processus électoral.

##### **Article 3**

Lutter contre toute forme de violence, notamment contre les violences à main armée, ainsi que contre la torture et tous autres mauvais traitements. Lutter contre la détention illégale des armes.

##### **Article 4**

Agir pour la consolidation de la paix et le respect des droits de l'homme qui sont les seules sources de développement durable.

##### **Article 5**

Agir pour la consolidation du dialogue par le biais des principes du monitoring et des principes démocratiques au sein de la population burundaise.

##### **Article 6**

Montrer à la population pourquoi voter et comment voter.

**Article 7**

Participer à la gestion pacifique des conflits pendant la période pré-électorale, électorale et post-électorale.

**Article 8**

Vulgariser ce code de conduite par les affichages, banderoles et images, par les voies de la radiodiffusion et de la télévision, ainsi que les moyens électroniques, tels Internet et autres.

**Article 9**

Eviter de se livrer à quelques actes que ce soit de violation des droits humains.

**Article 10**

Participer d'une manière positive à l'éducation à la paix et à la non-violence, ainsi qu'à l'éducation civique et électorale.

**Article 11**

Participer à la promotion de la paix et de la cohabitation pacifique entre toutes les composantes de la population burundaise, sans aucune exclusion tenant à l'ethnie, à la région ou à l'appartenance politique ou religieuse.

**Article 12**

Continuer à sensibiliser sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre dans toutes les provinces du Burundi, en s'efforçant à cette fin de toucher tous les ménages, et au moins les chefs de colline qui transmettraient de tels messages auprès des ménages de leur ressort.

**Article 13**

Eviter de se laisser influencer par divers types de malfaiteurs ; adopter un comportement sage et responsable, pour contribuer à des élections apaisées et transparentes.

**Article 14**

Suivre de près et dénoncer quiconque aurait l'intention de perturber les élections, afin de donner, dans les plus brefs délais, les renseignements pertinents aux responsables des élections, notamment la CENI.

Parmi les personnes potentiellement capables de perturber les élections, il faut particulièrement citer celles qui détiennent illégalement des armes.

**Article 15**

Participer à l'observation des élections afin de lutter contre tout détournement des résultats des élections, notamment pendant le comptage des voix, et contre toutes autres fraudes électorales.

Il convient notamment de lutter contre tous détournements des votes liés à la détention ou à l'usage illégal des armes.

## **Article 16**

Suivre le processus électoral au jour le jour dans tout endroit où nous sommes présents, afin de donner toute information immédiate pertinente, compte tenu de l'étroite collaboration qui doit régner entre la CENI, qui assurera la coordination, et les autres organisations qui interviendront dans le processus électoral.

## **Article 17**

Participer d'une manière active et exemplaire dans l'observation des élections, à la manière dont nous avons montré l'exemple lorsque nous avons soutenu gouvernement en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, afin que le Burundi puisse avoir des élections sécurisées, apaisées, libres et transparentes.

***Nous recommandons aux ex-combattant(e)s:***

***De dénoncer immédiatement toute tentative de violence ou de torture liée à la détention illégale des armes pendant tout le processus électoral, et surtout pendant le déplacement des urnes en vue du comptage des voix, et ce pour faire échec à toute tentative de détournement des résultats électoraux.***

***De sensibiliser les ex-combattants en âge de voter pour qu'ils participent au vote, et aussi pour que ceux qui veulent se faire élire le fassent parce que c'est leur droit.***

***Nous nous engageons à nous donner corps et âme pour soutenir les-ex combattant(e)s dans leurs travaux de développement, afin de bâtir notre pays le Burundi.***

***Nous devons faire en sorte que la force qui a été utilisée pour détruire notre pays soit multipliée par deux pour le reconstruire, notamment en la réinvestissant dans l'observation des élections, pour réussir des élections apaisées, transparentes, démocratiques et inclusives qui conduiront le Burundi au développement durable.***

***Fait à Bujumbura le 11/11/2014.***